

NOTES D'ALLOCUTION  
de l'honorable Noël A. Kinsella  
Président du Sénat

Cérémonie de la Semaine des anciens combattants et du jour du Souvenir

Ottawa  
Le 4 novembre 2013

Monsieur le Président Sheer,  
Monsieur le ministre Fantino,  
Honorables ministres,  
Distingués sénateurs et députés,  
Colonel le vénérable Nigel Shaw,  
Mesdames et Messieurs les anciens combattants et membres de leur famille,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue au Parlement du Canada et dans la chambre du Sénat où nous sommes réunis ce matin pour souligner le début de la Semaine des anciens combattants et nous remémorer les sacrifices des militaires qui ont contribué à la sécurité dans le monde.

L'édifice dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui a été détruit par un incendie en 1916 au milieu de la Première Guerre mondiale et a été reconstruit à une époque où le souvenir du courage et des sacrifices des Canadiens durant la guerre était présent à l'esprit de tous. La Tour de la Paix, dont la construction s'est terminée en 1927, en est le signe le plus évident. Selon les propres mots du premier ministre Robert Borden, elle constitue « un monument à la mémoire de nos ancêtres et du courage de ces Canadiens qui, pendant la Grande Guerre, ont combattu pour défendre les libertés du Canada, de l'Empire et de l'humanité ».

Les murs de la salle du Sénat sont ornés de huit magnifiques toiles qui illustrent des scènes de la Première Guerre mondiale. Ces œuvres d'art vont de la destruction montrée dans « Arras, ville morte », à l'espoir d'un avenir meilleur représenté dans la toile de Sir George Clausen intitulée « Le retour à la terre reconquise ». Ces toiles se trouvent dans cette enceinte depuis 92 ans et rappellent en permanence les sacrifices consentis par nos militaires pour ramener la paix.

L'enceinte du Sénat est un endroit où les traditions sont honorées et où on accorde une grande place au passé. C'est également dans cette enceinte que les trois éléments constitutifs du Parlement du Canada - la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes - se réunissent lorsque la présence de ces trois entités est requise. C'est notamment le cas pour le discours du Trône, la sanction royale officielle des projets de loi qui ont été adoptés par les deux Chambres et l'installation d'un nouveau gouverneur général.

Par conséquent, ce lieu unique au Canada convient tout à fait à une cérémonie comme celle-ci, qui marque le début d'une semaine de souvenir en hommage au courage et aux sacrifices de nos anciens combattants et de leurs familles.

Cette année marque le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée et a été désignée Année des vétérans de la guerre de Corée. Plus de 26 000 hommes et femmes du Canada ont participé à ce conflit; 1 558 d'entre eux ont subi des blessures et 516 ont consenti le sacrifice suprême. Ils n'ont pas été oubliés.

Nos militaires canadiens ont répondu et répondent toujours à l'appel du devoir, avec une tradition ininterrompue de service partout dans le monde. Peu importe les endroits où ils se sont rendus et peu importe les tâches qu'ils avaient à accomplir, ils se sont toujours avérés de bons ambassadeurs des valeurs

canadiennes. Ils représentent dans le monde entier ce que notre pays a de meilleur, et nous leur en sommes reconnaissants.

Nous rendons aujourd'hui hommage à nos soldats et à leurs familles et les remercions des sacrifices consentis. Jamais nous ne les oublierons.